

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

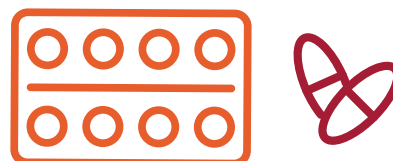
## Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

Volume 13 • Numéro 4 • Le 25 mai 2022

### Suis-je protégée? Interactions médicamenteuses et votre contraception

Les médicaments contraceptifs hormonaux, qu'ils soient sous forme de pilules, d'anneaux vaginaux, de timbres cutanés, de dispositifs intra-utérins ou d'injections, sont très efficaces pour prévenir la grossesse. Leur efficacité varie de 93 % (utilisation typique) à 99 % (utilisation parfaite). Toutefois, certains médicaments et produits de santé naturels interagissent avec ces méthodes de contraception, réduisant leur efficacité.

Les antibiotiques, les médicaments anticonvulsivants et certains produits de santé naturels figurent parmi les médicaments d'usage courant qui interagissent avec les contraceptifs hormonaux. La prise de ces médicaments alors que vous utilisez des contraceptifs hormonaux peut accroître les risques d'une grossesse non planifiée.



Médicamentssecuritaires.ca a reçu un rapport d'une personne dont les pilules anticonceptionnelles ont fait l'objet d'un changement de produit. Les nouvelles pilules se sont avérées moins efficaces que les anciennes en raison d'une interaction avec un médicament qu'elle prenait. Cette personne n'avait pas été informée de la nécessité de prendre des précautions supplémentaires, et d'autres choix pour pallier cette interaction médicamenteuse ne lui ont pas été proposés. Ceci a eu pour conséquence une grossesse imprévue qui a bouleversé sa vie.

**Médicamentssecuritaires.ca offre les conseils ci-dessous pour prévenir les interactions médicamenteuses avec votre contraceptif hormonal, et propose certaines mesures à prendre si l'interaction ne peut être évitée :**

- Toujours informer votre médecin, votre prestataire de soins et votre pharmacien de tous les médicaments que vous prenez. Cela comprend les médicaments sur ordonnance et sans ordonnance, les vitamines et les produits de santé naturels. Cette information est d'autant plus importante lorsque vous commencez à prendre un nouveau médicament ou produit.
- Si vous devez prendre un médicament qui interagit avec votre méthode de contraception, demandez à votre médecin prescripteur ou à votre pharmacien si d'autres médicaments ou d'autres moyens de contraception s'offrent à vous. Parfois, une méthode contraceptive complémentaire s'avère nécessaire.
- En cas de doute sur l'interaction d'un produit avec votre médicament contraceptif, vérifiez auprès de votre médecin prescripteur ou de votre pharmacien. Le cas échéant, vous pouvez faire appel à un service virtuel de soins de la santé (par exemple un service de télésanté) pour en parler avec un fournisseur de soins.

**Les bulletins de Médicamentssecuritaires.ca contribuent à la sécurité des patients à l'échelle mondiale.**

Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et Patients pour la sécurité des patients du Canada.

**Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.**

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.

**Bulletin:** [www.medicamentssecuritaires.ca](http://www.medicamentssecuritaires.ca) – **Signaler une erreur:** [www.erreurmed.ca](http://www.erreurmed.ca)

© Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada 2022. Tous droits réservés.